



# **Compte-rendu, réunion de capitalisation, PCPA Congo**

## **Etape 2 : Capitalisation transversale des PCPA**

### **BILAN ET CAPITALISATION TRANSVERSALE DES PROGRAMMES CONCERTES PLURI-ACTEURS (PCPA) DCP-2018-109**

**25 mars 2019**

## TABLE DES MATIERES

<b>A. RAPPEL DU CONTEXTE.....</b>	<b>3</b>
<b>B. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA CAPITALISATION TRANSVERSALE .....</b>	<b>4</b>
<b>C. DEROULEMENT DE LA MISSION .....</b>	<b>4</b>
1. Les entretiens individuels .....	4
2. La réunion de travail avec les parties prenantes locales .....	5
<b>D. LES FICHES DE CAPITALISATION DU PCPA CONGO .....</b>	<b>7</b>
1. Fiche expériences 1 – Prérequis .....	9
2. Fiche expériences 2 - Membership .....	12
3. Fiche expériences 3 - Gouvernance .....	14
4. Fiche expériences 4 – Communication et mémoire .....	17
5. Fiche expériences 5 - Pérennité.....	19
<b>E. RESUME DES RESULTATS DE LA CAPITALISATION .....</b>	<b>21</b>
<b>F. ANNEXES .....</b>	<b>22</b>

## A. RAPPEL DU CONTEXTE

L'Agence française de développement<sup>1</sup> (AFD), en lien étroit avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ont souhaité mener un **bilan évaluatif et une capitalisation transversale** des programmes concertés pluri-acteurs (PCPA). La mission depuis l'origine est ambitieuse, car elle veut faire reposer son objectif prospectif sur un bilan évaluatif rétrospectif qui capitalise les pratiques et expériences.

Dans un premier temps, celui de l'étape n°1 qui s'est déroulé de septembre 2018 à février 2019, un bilan évaluatif des PCPA a interrogé les résultats et les effets des PCPA initiés depuis 2002, en considérant l'évolution des hypothèses initiales qui ont fondé cette approche de financement des initiatives des organisations de la société civile (OSC) et l'évolution des contextes nationaux et internationaux sur le rôle et la place des OSC dans les dynamiques politiques et de développement. Ce travail a fait l'objet d'un rapport validé par le comité de pilotage (COFIL) de la démarche le 13 février 2019.

Conformément aux termes de référence de notre mission, les résultats du bilan ont mis en lumière des thèmes et des questions prioritaires sur lesquels porte l'exercice de capitalisation transversale et dont quelques-uns ont été désignés par le COFIL, comme étant prioritaires :

- Les prérequis ;
- Le *membership* ;
- La gouvernance ;
- La mémoire et la communication ;
- La pérennité (dont suivi-évaluation).

Il s'agit maintenant, dans cette deuxième étape de notre mission, de conduire une dynamique collective de capitalisation qui interroge et mette en exergue les pratiques et les expériences de toutes les parties prenantes des PCPA, en convoquant ces 5 thématiques. La voix des acteurs, sera mise à l'honneur dans cette seconde étape tant il est nécessaire de s'appuyer sur les expériences singulières et collectives des acteurs locaux, pour nourrir des enseignements transversaux.

Pour ce faire, le processus de capitalisation comprend 4 étapes successives :

- Des entretiens avec des personnes ressources locales et une réunion de travail avec les parties prenantes locales sont prévus pour chaque PCPA encore actif : au Congo, en Tunisie, en Guinée, en Algérie et à Paris pour les acteurs concernés par ces PCPA mais localisés en France.
- Un séminaire transversal à Marseille, réunissant les représentants des 4 PCPA encore actifs, et ceux du Maroc, rencontre entre pairs qui permettent de confronter et consolider les fruits de capitalisation de chaque PCPA pour ébaucher un discours commun.
- Un atelier de restitution finale à Paris qui vise la présentation des résultats de la capitalisation transversale sous forme d'un vade-mecum des futurs PCPA et la validation de ce dernier par les parties prenantes.
- La diffusion des résultats de la capitalisation sous forme d'un film, assortie d'une note stratégique des PCPA co-construite avec les commanditaires de la mission, représente la 3<sup>ème</sup> et dernière partie.

---

<sup>1</sup> Division Partenariat avec les Organisations de la Société Civile (DPA/OSC/AFD) de la Direction Stratégie, Partenariats et Communication

Le présent compte-rendu est le produit des travaux menés collectivement avec les représentants des parties prenantes locales du PCPA Congo.

## B. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA CAPITALISATION TRANSVERSALE

La démarche de capitalisation veut nourrir la réflexion en cours sur la prochaine génération PCPA : quels seront ses objectifs, ses conditions et modalités de mise en œuvre dans les pays partenaires, ses effets, pour que le caractère innovant de l'instrument perdure, en s'inscrivant néanmoins dans les nouveaux contextes locaux et internationaux ?

Les termes de référence précisent les objectifs principaux de cette capitalisation comme suit :

- Tirer des enseignements communs et spécifiques des expériences et pratiques vécues tout au long des PCPA, pour que ces connaissances soient partagées et appropriées individuellement et collectivement par les parties prenantes.
- Construire un discours partagé pour avoir un guide de pratiques et de méthodes de conception, de mise en œuvre et de pérennité pour une nouvelle génération des PCPA toujours innovants (vade-mecum).

## C. DEROULEMENT DE LA MISSION

Grâce à la collaboration de l'équipe CFSI, OSC chef de file, et de la cellule exécutive, le processus de capitalisation qui s'est déroulé à Brazzaville s'est bien passé. Afin de faciliter la mobilisation des parties prenantes locales, l'agenda du processus de capitalisation a été greffé à celui du comité de pilotage du PCPA Congo. Ainsi, les entretiens individuels se sont déroulés en amont et pendant le comité de pilotage, tandis que la réunion de travail s'est déroulée juste après ce dernier.

Le PCPA Congo entre dans sa phase d'envol et s'y prépare activement. L'exercice de capitalisation était donc arrivé à point nommé et l'intérêt porté par les membres du PCPA et les personnes ressources à son égard était manifeste.

### 1. Les entretiens individuels

9 entretiens individuels ont été réalisés auprès :

- d'OSC qui par leur historique, ou leur position stratégique, représentent des personnes ressources dans l'exercice de capitalisation ;
- d'OSC qui sont plus à l'aise de s'exprimer en entretien individuel et représentent une catégorie importante des membres (ex : petites OSC) ;
- de personnes ressources qui ont un lien particulier avec les PCPA et peuvent apporter des éclairages ou des points de vue complémentaires à ceux des membres à l'exercice collectif de capitalisation.

L'objectif des entretiens est de compléter l'exercice collectif grâce à des discussions auprès de personnes ressources liées directement ou indirectement au PCPA Congo, sélectionnées de par leurs positions plus stratégiques, leurs vécus plus approfondis de certaines thématiques, ou leurs points de vue intéressants et pas forcément unanimement partagés.

Pour des raisons pratiques, les personnes interviewées proviennent toutes de Brazzaville : en effet les entretiens ne durent qu'une heure à une heure et demie. Par ailleurs, nous n'avions pas matériellement le temps de nous déplacer dans les autres départements. Théoriquement prévus durant une journée, nous avons eu la chance de pouvoir mener les entretiens sur 2 journées et demie. Les entretiens se sont ainsi déroulés du 22 au 24 mars 2019. Neuf personnes ont été interviewées, ci-après leur liste.

## **Tableau des participants aux entretiens individuels :**

<b>Nb</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>Organisme</b>	<b>Fonctions</b>
1	Bernadette Miassouassouana	Action des Educatrices pour le Développement	Directrice d'AED – Action des éducatrices pour le développement
2	Paul Kampakol	FJEC, Forum des Jeunes Entreprises du Congo	Partenaire de CFSI : héberge le PCPA et salarie l'équipe exécutive
3	Samuel Nsikabaka	Fondation NIOSI	Secrétaire Général de la Fondation Coordinateur de la plateforme dette, Membre ITIE, de Publiez ce que vous payez
4	Joseph Likibi	Plateforme REIPER	Secrétaire général REIPER – Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture
5	Lydie Palevoussa	Ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale	Directrice partenariat avec les acteurs non étatiques, membre du COPIL
6	Piero Valabrega	Délégation de l'Union Européenne auprès de la République du Congo	Chargé d'aide et de coopération internationales - Gouvernance / Justice / Conflits Partenaire du CFSI / PCPA
7	Emilienne Raoul		Ancienne Ministre des affaires sociales Elle a siégé au COPIL au démarrage du PCPA
8	Gaspard Mienantima	CUDHOC	Président du CUDHOC – Cercle uni des droits de l'homme et culture de la paix
9	Didas Armel Kouakoua	GRET	Représentant pays

## **2. La réunion de travail avec les parties prenantes locales**

La réunion de travail s'est déroulée le lundi 25 mars 2019, dans les locaux du Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC), à Brazzaville.

Les critères pour choisir les représentants des parties prenantes locales, échangés préalablement avec l'équipe du CFSI et l'équipe exécutive du PCPA, ont été globalement respectés et les participants étaient bien illustratifs des parties prenantes, tant en thématiques d'intervention qu'en catégories (OSC congolaises et françaises, pouvoirs publics congolais et français, collectivités locales). Malgré le délai très court pour inviter les participants, un quart de ces derniers venaient des provinces, ce qui est une proportion satisfaisante en termes de représentativité au vu des membres du PCPA Congo. Bien que minoritaire, la participation des femmes a été encouragée. Enfin, des membres du comité de pilotage, étant sur place suite à leur réunion, ont participé à l'exercice collectif ; on a cependant veillé à ce qu'ils ne soient pas majoritaires et bien répartis dans les groupes de travail afin de ne pas biaiser les échanges d'expériences. 20 personnes ont participé à la réunion de travail<sup>2</sup>.

Les objectifs de cette réunion de travail ont été expliqués et bien appropriés par les participants :

- Tirer des enseignements communs et spécifiques des expériences et pratiques vécues tout au long du PCPA, autour des 5 thématiques, et valoriser ces connaissances et compétences acquises.
- Identifier les conditions et/ou facteurs de réussite (l'environnement favorable) qui permettent au PCPA de mieux appréhender les enjeux locaux et mondiaux qui ont évolué.
- Préparer les éléments d'un futur discours partagé (à confronter et à consolider auprès des autres PCPA lors du séminaire transversal, pour avoir plus tard lors de la restitution finale le vade-mecum de la nouvelle génération des PCPA).

6 temps forts marquent cette journée de réunion :

---

<sup>2</sup> Cf. Annexe : fiche de présence.

- La partie introductive qui consistait à présenter les objectifs de la réunion, ce qu'est la capitalisation, et le déroulement de l'exercice collectif tout au long de la journée.
- La présentation des 5 thématiques et de leurs sous-thématiques et leur appropriation par les participants.
- Les échanges de pratiques et d'expériences entre les participants autour des 5 thématiques, en travaux de groupes animés par les consultants.
- L'analyse des pratiques et expériences échangées, toujours en groupes et animés par les consultants. Grâce à une grille SEPO<sup>3</sup>, les participants ont pu mettre en exergue les bonnes pratiques, les échecs et les leçons à en tirer, et ils ont adopté une vision prospective en identifiant les potentiels et les améliorations des pratiques futures, ainsi que les défis qui restent à relever.



- La restitution en plénière des travaux de groupes, suivis de questions / réponses / commentaires pour aboutir à la validation des résultats des travaux. Ces résultats sont résumés dans le chapitre suivant dans des fiches de capitalisation.

- La clôture de la réunion, avec le rappel des prochaines étapes du processus de capitalisation et les remerciements d'usage.



<sup>3</sup> Succès, Echecs, Potentiels, Obstacles. Grille d'analyse utilisée pour faciliter un exercice de capitalisation ou de prospective.

## D. LES FICHES DE CAPITALISATION DU PCPA CONGO

### Fiches de capitalisation PCPA Congo

Dates : 22, 23, 24, 25/03/2019

Pays :	Congo
Programme	PCPA Congo – 2008 à 2020
Parties prenantes porteuses de l'expérience	Les membres du PCPA Congo

<b>Objectifs visés</b>	
<p>Autour de 5 thématiques : (i) les prérequis, (ii) le membership, (iii) la gouvernance, (iv) la communication et la mémoire et (v) la pérennité, les objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tirer des enseignements communs et spécifiques des expériences et pratiques vécues tout au long des PCPA et valoriser les connaissances et compétences acquises.</li> <li>• Identifier les conditions et/ou facteurs de réussite qui permettent aux PCPA de mieux appréhender les enjeux locaux et mondiaux qui ont évolué.</li> <li>• Préparer les éléments d'un futur discours partagé, en vue d'un vade-mecum pour une nouvelle génération de PCPA toujours innovants.</li> </ul>	
<b>Partenaires des expériences</b>	<b>Rôles</b>
MEAE et AFD	Partenaires institutionnels et financiers
Ministère des Affaires étrangères et de la coopération du Congo Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale	Partenaires institutionnels congolais, membres du comité de pilotage
CFSI	Membre de droit en tant qu'ONG garante du programme. Contractant auprès des bailleurs, il assure la coordination du PCPA depuis Paris et est membre du comité de pilotage.
Cellule exécutive du PCPA Congo	Assure la coordination et la gestion du programme depuis Brazzaville. Équipe salariée du FJEC, OSC congolaise membre du PCPA Congo et à l'origine de celui-ci car partenaire du CFSI au sein d'un précédent programme : « Dialogue citoyen ».
Délégation de l'Union Européenne en République du Congo	Partenaire financier du PCPA Congo via une convention de partenariat avec CFSI sur le projet : « Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables ». 60 OSC membres du PCPA Congo sont concernées par ce projet.
Les représentants des OSC membres	Acteurs principaux du PCPA
Les personnes ressources	Personnes ressources techniques ou stratégiques, qui ont accompagné les actions dans le cadre du PCPA (consultants, anciens membres du comité de pilotage, OSC non membres mais actives dans la société civile,...)





## 1. Fiche expériences 1 – Prérequis

Thématique :	Pré requis
<b>Les préalables et conditions requis pour concevoir et mettre en œuvre un PCPA</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Contextes locaux : la société civile existante, dialogue avec les pouvoirs publics, climat sociopolitique et économique, potentielles parties prenantes</li><li>- Pertinence : du PCPA par rapport aux enjeux locaux et enjeux communs. Pertinence de l'instrument comme outil d'appui au développement</li><li>- Participation à la conception</li><li>- Le processus : déclenchement, leviers, modalités, phasages, défis, etc.</li></ul>	

<b>Résumé de l'expérience / pratique</b>
<p>La genèse du PCPA Congo est particulière. Après plusieurs rencontres, le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) et le CFSI ont mis en œuvre en partenariat entre 2004 et 2007 le 1<sup>er</sup> projet d'appui à la société civile congolaise : « Dialogue citoyen ». Durant ce projet, les OSC congolaises ont pris connaissance du PCPA, notamment celui du Cameroun. Ce sont les OSC congolaises, et notamment le FJEC, qui ont eu l'initiative de « demander un PCPA pour le Congo ». Face à la réticence initiale du pouvoir public français, ce sont la persévérance de ces OSC, leur capacité à se saisir de l'opportunité offerte par le projet Dialogue Citoyen, et la connaissance du PCPA Cameroun, qui ont été les leviers de déclenchement du PCPA. Ainsi, en 2007 dans le cadre du projet Dialogue citoyen durant sa dernière année, un atelier de diagnostic a été réalisé, suivi d'une étude préalable d'un éventuel PCPA pour la société civile congolaise et enfin, un second atelier a finalisé le processus, validant la pertinence d'un PCPA au Congo.</p> <p>Par conséquent, les thématiques d'intervention du PCPA Congo proviennent des OSC congolaises, issues du diagnostic, et elles ont la particularité d'être diverses et variées : droits humains et groupes vulnérables, éducation et formation professionnelle, santé, dette, eau et assainissement, développement rural et agricole, aménagement urbain. Grâce à l'étude préalable effectuée, le contexte socioéconomique et politique du Congo ainsi que les enjeux locaux ont été bien pris en compte lors de la conception du PCPA Congo, et les choix de thématiques ont aussi émané d'une volonté de participer au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté à l'époque. Plus tard dans la pratique, la mise en place de plateformes thématiques a fédéré les membres selon leurs spécialités au sein même du PCPA. Les activités d'appui aux OSC prévues étaient pertinentes et efficaces : les formations, les plateformes thématiques, l'appui au dialogue OSC – pouvoirs publics. Les fonds d'appui aux projets sont appréciés mais d'une part, certaines OSC s'y sont lancées sans avoir la capacité financière nécessaire et le cofinancement exigé a généré énormément de problèmes, d'autre part, la durée des projets financés est trop courte (9 mois, 12 mois), ce qui est incompatible avec les besoins des OSC qui viennent d'apprendre l'importance d'avoir une vision au lieu de vivre à court terme, de viser un impact dans leurs actions. La dynamique des OSC congolaises impulsée par le projet Dialogue citoyen a été certainement un terroir favorable pour lancer le PCPA, celui-ci a d'ailleurs été mis en œuvre juste quelques mois après la fin dudit projet. Les membres ayant vécu la genèse du PCPA Congo soulignent le manque d'implication des pouvoirs publics dans tout ce processus. Le gouvernement congolais n'a d'ailleurs pas honoré la contrepartie financière qu'il devait apporter au PCPA depuis 2014.</p> <p>Bien que la société civile se soit un peu plus structurée, les membres affirment que 10 ans plus tard, le renforcement des OSC et l'appui au dialogue OSC – Pouvoirs publics restent toujours des besoins forts auxquels le PCPA peut continuer à répondre : il y a encore peu d'organisations faitières et les OSC restent encore atomisées, cloisonnées ; elles ont encore globalement peu d'influence et la crédibilité n'est pas toujours acquise dans tous les domaines. Le cadre juridique et réglementaire n'est pas satisfaisant (ex : lors de la conception de la Loi sur les associations, les OSC n'ont pas été sollicitées). La base sociale reste fragile. Enfin, quand des crises sociopolitiques graves surviennent, les OSC membres du PCPA sont souvent absentes, faute d'appui et de positionnement du PCPA pour</p>

favoriser leur intervention ; depuis 2015 néanmoins, le comité de pilotage a émis des déclarations face à certaines situations (ex : communiqué en avril 2016, interpellation sur la violation des droits de l'homme, tensions et violences post électorales).

**Quelles bonnes pratiques sont susceptibles d'être enseignées, partagées et valorisées (ou mauvaises à ne pas reproduire) ?**

Bonnes pratiques (succès)	Mauvaises pratiques (échecs)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application des « leçons apprises » du PCPA Cameroun.</li> <li>- Initiative du PCPA venant des OSC congolaises.</li> <li>- Lobbying avec partenaire OSC française.</li> <li>- Initiative des OSC congolaises d'un atelier de diagnostic et étude préalable, sans complaisance, avant même la conception du PCPA.</li> <li>- Participation des OSC locales en amont.</li> <li>- Thématiques du PCPA issues des OSC et en cohérence avec le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible implication des pouvoirs publics</li> <li>- Non concrétisation de la contrepartie financière de l'Etat.</li> <li>- OSC membres du PCPA parfois absentes face aux crises sociopolitiques graves faute de positionnement du PCPA.</li> </ul>

**Quelles potentialités à exploiter, partager et valoriser ou quels obstacles, défis à anticiper ?**

Potentialités / Leçons apprises des échecs	Défis à relever
<p><u>Potentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enjeux communs, de territoire à territoire : Les droits humains, toujours d'actualité, les enjeux du changement climatique, la lutte contre les inégalités.</li> <li>- Enjeux locaux : la décentralisation, les rôles des OSC dans la réforme et la transparence budgétaire, la stabilité sociopolitique précaire.</li> <li>- Valorisation des Ressources Humaines du Sud dans la co-construction du PCPA (leurs savoir-faire et expertises), et ne pas considérer uniquement le côté pécuniaire.</li> </ul> <p><u>Leçons apprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir une marge de manœuvre sur les ressources financières : en cas de menace ou de crise, il faut prévoir la possibilité d'appui à accorder aux OSC car ces dernières doivent réagir et agir : c'est là notamment que la crédibilité et la légitimité des OSC et du PCPA Congo se mesurent et sont mises à l'épreuve au regard de la population et des pouvoirs publics.</li> <li>- Appliquer l'Approche par les Droits de l'Homme au PCPA : entre autres, il faut pouvoir impliquer les populations locales « bénéficiaires finaux » dès la conception du PCPA, et toute autre initiative, (ex : en développement local : impliquer les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit de collaboration effective des OSC en amont du programme.</li> </ul>

<p>producteurs, les artisans, idem en décentralisation où l'approche s'est plutôt faite à l'envers : les communes sont décrétées et les parties prenantes sont seulement mobilisées après pour réfléchir aux ressources).</p> <p>- Favoriser l'appui aux dialogues des pouvoirs publics et OSC au niveau local : véritables leviers de développement, échelle plus facile et intérêts communs plus faciles à concilier et à concrétiser.</p>	
<p><b>Quelle originalité / innovation de l'expérience ?</b></p>	
<p>PCPA préparé en amont via un autre projet d'appui à la société civile (Dialogue citoyen) par un diagnostic et une étude préalable, puis initié grâce à la demande persistante, motivée et structurée des OSC congolaises (notamment FJEC), accompagnée par le partenaire français : le CFSI. L'absence de prérequis clairs pour le déclenchement d'un PCPA a nécessité un long lobbying.</p>	

## 2. Fiche expériences 2 - Membership

<b>Thématique :</b>	<b>Membership</b>
<b>La pratique du membership au PCPA : situation et plus-value</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Enjeux communs et partagés : actions communes, mobilisation, gestion des divergences et spécificités, travailler ensemble de territoire à territoire</li><li>- Responsabilités : les responsabilités individuelles et collectives sont-elles claires, pratiquées ? Comment ?</li><li>- Socle de valeurs, identité : quelle identité commune ? Quelles valeurs communes ? Facteurs d'unité et de divergence ? Qui mobiliser et avec quels critères ?</li></ul>	

<b>Résumé de l'expérience / pratique</b>
<p>La Charte et le règlement intérieur du PCPA Congo sont adoptés dès la 1<sup>ère</sup> assemblée plénière, au démarrage. Des critères d'adhésion sont définis pour adhérer au PCPA, c'est un point positif selon les membres. Dans la pratique néanmoins, ces critères, ex : bonne gouvernance, ne sont plus contrôlés après l'adhésion. Le débat était lancé pour les renforcer ou non. Le consensus trouvé a été de les garder car ces critères sont le minimum pour avoir des membres sérieux. L'opportunisme financier des OSC est toujours présent, ou tout simplement les membres qui viennent juste « pour prendre et n'apportent rien ». Dans la pratique enfin, les priorités de chacun priment encore beaucoup sur celles du PCPA. Les responsabilités individuelles et collectives des membres ne sont pas claires pour certaines OSC. Ainsi, la Charte et le règlement intérieur ne sont pas « vécus » au quotidien.</p> <p>En étant dans le PCPA Congo, plusieurs plus-values pouvant renforcer le membership sont constatées par les membres : (i) la diversité des OSC considérée comme une richesse (en termes de répartition géographique (élargissement à plusieurs départements même si pas assez) et de diversités thématiques) ; (ii) terroir de partenariats et de réseautage ; (iii) les valeurs communes (charte) ; (iv) le renforcement des OSC selon leurs tailles et leurs besoins ; (v) les plateformes thématiques et ses avantages : espace de collaboration et de facilitation d'actions communes (plaidoyer, projets en consortium), vision commune plus facilement impulsée, crédibilité face aux partenaires et pouvoirs publics (ex : groupes thématiques enfants marginalisés : protocole d'accord avec Ministère de la santé, Ministère des affaires sociales, avec celui de l'Éducation en cours), malheureusement, le manque de moyen financier a réduit les activités des plateformes thématiques ; (vi) relais d'informations ; (vii) ouverture vers les OSC françaises membres ; (viii) opportunité de collaboration avec les pouvoirs publics. Sur ce dernier point, si la présence des collectivités territoriales est très appréciée, celle des ministères susciterait encore des méfiances. Selon certains membres, des OSC sont réticentes à intégrer le PCPA Congo du fait de leur présence.</p> <p>En dehors des plateformes thématiques, les membres du PCPA ne se connaissent pas au sens littéral du terme : 143 OSC en tout, peu de temps de rencontres, notamment entre les OSC rurales et celles de Brazzaville. Le renforcement des liens internes, les partenariats en interne ne se développent pas beaucoup, il y a juste quelques petits noyaux atomisés. En dehors des membres qui siègent au comité de pilotage, le sentiment d'appartenance est souvent soit associé à la plateforme thématique, soit aux projets des OSC financés subventionnés par le FAP, auquel cas celles-ci ne se sentent vraiment « liées » au PCPA que le temps de la mise en œuvre desdits projets (9 mois, 12 mois). Le sentiment d'appartenance est aussi lié à l'intérêt qu'on porte au PCPA, or malgré les plus-values citées plus haut, celui-ci n'a pas été suffisamment valorisé, avec notamment un problème de communication. Les membres assument également qu'il leur est difficile d'avoir du temps pour se mobiliser. L'ouverture des activités du PCPA vers les non membres est très bien accueillie : des OSC non membres, partenaires des OSC françaises et congolaises pour les projets subventionnés par les FAP.</p>
<b>Quelles bonnes pratiques sont susceptibles d'être enseignées, partagées et valorisées (ou</b>

<b>mauvaises à ne pas reproduire) ?</b>	
<b>Bonnes pratiques (succès)</b>	<b>Mauvaises pratiques (échecs)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de la Charte, du règlement intérieur, et des critères d'adhésion.</li> <li>- Plateformes thématiques : initialement mises en place pour consolider une voix collective, une dynamique unitaire et influencer les pouvoirs publics sectoriels, et bien sûr des plaidoyers ont eu lieu, mais elles sont surtout d'abord ressenties et vécues comme l'espace au sein des PCPA qui permet réellement aux OSC de se connaître, se faire confiance et nouer des partenariats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans la pratique, la charte et le règlement intérieur tendent à être oubliés au fil du temps, même si des outils d'auto-évaluations des organisations ont été proposés.</li> <li>- Peu de temps de rencontre, peu d'activités renforçant la connaissance et les liens des membres entre eux. Les membres ne se connaissent pas.</li> <li>- Faible participation des OSC françaises.</li> <li>- Faible participation et implication du pouvoir public français.</li> <li>- Déficit d'information et de sensibilisation des OSC.</li> </ul>
<b>Quelles potentialités à exploiter, partager et valoriser ou quels obstacles, défis à anticiper ?</b>	
<b>Potentialités / Leçons apprises des échecs</b>	<b>Défis à relever</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication et sensibilisation régulière des OSC sur les valeurs communes, l'approche concertée du PCPA Congo.</li> <li>- Recentrer les adhésions vers les valeurs communes, les responsabilités individuelles et collectives (via le règlement intérieur aussi), contrôle périodique des critères.</li> <li>- Impulser des activités communes non « budgétivores » dans les plateformes thématiques pour qu'elles restent dynamiques : plan d'action, veille, analyses et publications sur les actualités thématiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Égocentrisme de certaines OSC.</li> <li>- Méfiance vis-à-vis de la présence des pouvoirs publics dans les PCPA : comment être des « contre-pouvoirs » dans ce cas ? Interpeller efficacement ?</li> </ul>
<b>Quelle originalité / innovation de l'expérience ?</b>	
<p>Ouverture des activités du PCPA vers les non membres : des OSC non membres, partenaires des OSC françaises et congolaises pour les projets subventionnés par les FAP. Ceci a été plébiscité par les membres car a permis d'élargir leur « réseautage » et a contribué à leur renforcement technique dans la mise en œuvre des projets. Cette volonté de sortir de l'entre-soi est bien perçue par les OSC non membres et leur permet de découvrir le PCPA, positif pour la pérennité.</p>	

### 3. Fiche expériences 3 - Gouvernance

<b>Thématique :</b>	<b>Gouvernance</b>
<b>Modèle de gouvernance efficace d'un PCPA et évolutions nécessaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentativité et équilibre dans le pilotage : pratique du jeu à 4, d'autres acteurs clés ? dimension géographique ? Notion de double espace, diaspora.</li> <li>- Efficacité de la gouvernance : fonctionnement du dispositif, responsabilités claires et effectives ? La redevabilité, la gouvernance financière, les facteurs de succès et les défis.</li> </ul>	

<b>Résumé de l'expérience / pratique</b> <p>La gouvernance avec le jeu à 4 est effective et appréciée par les membres du PCPA même si dans la pratique, elle est jugée encore déséquilibrée : il y a une prépondérance forte des OSC congolaises et il y a une participation certes, mais faible implication des pouvoirs publics français et congolais. N'ayant pas honoré leur contrepartie financière, ces derniers sentent leur crédibilité amoindrie et « s'amputent un peu eux-mêmes » de leur droit à émettre leurs avis. Les collectivités locales non plus ne pèsent pas assez dans le comité de pilotage, or ils sont très impliqués lors de la mise en œuvre des projets financés par le PCPA. Il fut un temps, les OSC du sud du pays étaient en grand nombre dans le comité de pilotage et le PCPA a été dit « PCPA du Sud » ; maintenant, une attention est portée sur la représentativité en terme géographique. Le jeu à 4 a favorisé plus d'échanges entre les entités représentées. La redevabilité envers les OSC membres comme la transparence budgétaire sont des éléments acquis du PCPA. Cependant le manque de redevabilité / communication vis-à-vis des pouvoirs publics, tant centraux que territoriaux est encore pointé, aussi bien que celle envers les bénéficiaires finaux. Le recrutement de 2 animateurs (ils consultent les membres, font des comptes-rendus...) est une bonne chose mais est nettement insuffisant au vu de la taille des départements d'intervention, du nombre d'OSC membres et des projets financés. De fait, une réelle communication entre les membres constitutifs de l'assemblée plénière, et le comité de pilotage est difficile, malgré les réunions préparatoires et post comité de pilotage. Le ressenti est que cela vient de la non appropriation des responsabilités de chacun et la nécessité de mettre un « pont », un processus clair de circulation fluide et rapide des informations. Des membres pointent cependant deux biais dans la pratique de la gouvernance : (i) les OSC elles-mêmes ont encore pour la plupart des problèmes de gouvernance, elles doivent d'abord en être conscientes et s'améliorer pour pouvoir apprécier la gouvernance au sein du PCPA et surtout ne pas y répliquer leurs mauvaises pratiques de gouvernance. Un membre, en travaillant avec l'Union Européenne, a eu un audit et il a alors mesuré toutes les améliorations encore à faire au sein de son OSC, alors qu'il est parmi les « bons élèves » du PCPA. (ii) Les membres ne se connaissent pas suffisamment (souligné dans la thématique membership), et donc ne peuvent pas réellement s'estimer et se faire confiance : cela biaise énormément les élections de leur représentation au sein du comité de pilotage. La faculté de ce dernier à chercher à améliorer ses pratiques est néanmoins félicitée : présidence tournante, réunions préparatoires et post comités de pilotage, réduction des nombres de sessions du comité... une recherche d'amélioration, face au problème éventuel lié au leadership. L'organisation du comité de sélection des projets montre aussi cette recherche d'amélioration de la gouvernance. Quant aux décisions prises au comité de pilotage organisé par l'AFD en France, la participation des OSC de la diaspora congolaise est souhaitée. Le FJEC, partenaire de l'ONG garante, salarie l'équipe exécutive du PCPA : une innovation intéressante car concrètement c'est un binôme OSC « nord » et « sud » qui coordonne le PCPA. Dans la pratique, on note cependant une évolution paradoxale : l'OSC garante, tel que son nom l'indique, ne s'implique pas opérationnellement dans les activités locales du PCPA. Pourtant, l'équipe exécutive, bien qu'étant administrativement rattachée au FJEC, tend à se référer le plus souvent aux décisions de l'ONG garante.</p>	
<b>Quelles bonnes pratiques sont susceptibles d'être enseignées, partagées et valorisées (ou mauvaises à ne pas reproduire) ?</b>	
Bonnes pratiques (succès)	Mauvaises pratiques (échecs)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolution progressive de la gouvernance pour l'améliorer : au niveau de la présidence (face au problème de leadership), au niveau du comité de sélection des projets à subventionner par le FAP.</li> <li>- Recrutement de 2 animateurs, même s'ils sont insuffisants vue la dimension de leurs tâches (volume OSC, 3 départements chacun).</li> <li>- Publication du manuel de bonnes pratiques de concertation.</li> <li>- Signature de conventions de partenariat avec les pouvoirs publics.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation mais faible implication des pouvoirs publics français et congolais.</li> <li>- La mauvaise ou non fluidité de communication entre OSC membres, assemblée plénière et comité de pilotage.</li> </ul>
<b>Quelles potentialités à exploiter, partager et valoriser ou quels obstacles, défis à anticiper ?</b>	
Potentialités / Leçons apprises des échecs	Défis à relever
<p><u>Potentialités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poids de la diaspora des OSC congolaises dans les comités de pilotage inter PCPA organisés par l'AFD.</li> </ul> <p><u>Leçons apprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rapports des projets, activités, doivent être remis aux pouvoirs publics concernés</li> <li>- Amélioration du règlement intérieur avec des responsabilités claires de chaque instance et de ses membres.</li> <li>- Prévoir des marges de manœuvre financières (défaillance de l'État, enjeux locaux importants, urgents et imprévus face auxquels il faut appuyer les membres...)</li> <li>- Des formations, dont sur la gouvernance, ont été dispensées aux membres. Il ne faut plus toujours cibler les mêmes personnes car on a des renforcements d'individus et non des OSC. Il faut s'assurer des transferts de compétences au sein même des OSC membres, poser des indicateurs à suivre (on a en effet des « ING » - Individus non gouvernementaux).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'introspection pour améliorer leur propre gouvernance est encore difficile pour les OSC. Si les membres sont faibles, le PCPA s'en trouvera aussi affaibli.</li> </ul>
<b>Quelle originalité / innovation de l'expérience ?</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place du binôme de coordination CFSI (ONG garante) / FJEC (ONG avec équipe exécutive). Ce binôme illustrerait une gouvernance « équilibrée », mettant en avant le principe d'équité nord – sud plébiscité dans d'autres PCPA. Dans la pratique, des réflexions sont à mener pour améliorer ce dispositif car le curseur n'est pas encore à l'équilibre : l'OSC congolaise gagne à avoir plus de prérogatives décisionnelles, il faudrait concrètement « un binôme de chef de file ».</li> <li>- La Direction du partenariat avec les acteurs non étatiques du ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, au sein du comité de pilotage du PCPA Congo, vient de prendre l'initiative d'entrer en contact avec son homologue en Tunisie pour échanger leurs pratiques dans le comité de pilotage et pour améliorer son implication/collaboration avec le PCPA. Démarche innovante et très pertinente, à suivre de près et à encourager : en effet, le PCPA est d'abord en appui aux OSC. Mais si en face les pouvoirs publics ne changent pas de posture et ne sont pas accompagnés dans ce sens quand ils en ont besoin, on ne peut pas atteindre un niveau de dialogue</li> </ul>	

efficace et durable pour construire une vision partagée.



#### 4. Fiche expériences 4 – Communication et mémoire

<b>Thématique :</b>	<b>Communication</b>
<p><b>L'enjeu de la communication : les PCPA ont une vingtaine d'années, quelle mémoire institutionnelle ? Quelle identité ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'en est-il de la communication interne : entre et avec les membres ; auprès des populations cibles, entre PCPA ?</li> <li>- Qu'en est-il de la communication externe : Quels objectifs ? Quelles cibles ? Quels dispositifs ? Que communiquer ? Quelles difficultés, quelles solutions ? (Plan de communication)</li> </ul>	

<b>Résumé de l'expérience / pratique</b>	
<p>Le PCPA Congo s'est doté dès sa phase pilote d'un journal d'information et d'échanges bimestriel, en version papier : Alternatives Citoyennes. Celui-ci s'est arrêté et est remplacé actuellement par une newsletter trimestrielle numérique. Le PCPA Congo a également un site internet et une page Facebook mis à jour régulièrement (240 visiteurs et 550 vues par mois). Il fait plusieurs publications mais celles-ci ne sont pas suffisamment valorisées.</p> <p>Malgré ces efforts, les membres constatent la faible visibilité du PCPA. Les projets financés par les FAP sont connus des populations cibles, grâce aux OSC porteuses des projets, mais cela ne suffit pas à faire connaître le PCPA. Un membre souligne que « la communication est la clé du changement » et que pour le PCPA, pêcher par défaut de communication est donc lourd de conséquences. En termes de communication interne, la faible communication entre membres est constatée, aggravant encore la méconnaissance entre membres soulignée dans la thématique membership. Entre les PCPA, le constat est le même : très peu de communication inter-PCPA. Cette dernière est pourtant la base de l'identité du programme, la base d'une mémoire commune institutionnelle éventuelle.</p> <p>Un plan de communication vient d'être élaboré par une commission ad hoc. Un chargé de la valorisation est en cours de recrutement afin de mettre en œuvre ce plan de communication.</p>	
<b>Quelles bonnes pratiques sont susceptibles d'être enseignées, partagées et valorisées (ou mauvaises à ne pas reproduire) ?</b>	
Bonnes pratiques (succès)	Mauvaises pratiques (échecs)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site internet, Facebook, newsletter, publications, à mieux valoriser.</li> <li>- Un plan de communication récemment élaboré et un chargé de valorisation en cours d'embauche. Le déploiement de ce plan de communication est à suivre de près.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de budget alloué initialement à la communication.</li> </ul>
<b>Quelles potentialités à exploiter, partager et valoriser ou quels obstacles, défis à anticiper ?</b>	
Potentialités / Leçons apprises des échecs	Défis à relever
<p><u>Leçons apprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès la conception, le PCPA doit se doter d'un budget de communication suffisant et d'un plan de communication qui vise non seulement les territoires d'intervention, mais également la visibilité inter-PCPA.</li> <li>- En plus du plan de communication qui va être déployé avec les canaux classiques (radio, presse), faire des Journées portes ouvertes PCPA pour valoriser ses réalisations. Il faut faire des activités populaires et sortir de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les journalistes demandent à être payés quand ils sont sollicités. Le PCPA n'est pas enclin à encourager cette pratique.</li> </ul>

l'entre-soi.	
<b>Quelle originalité / innovation de l'expérience ?</b>	

## 5. Fiche expériences 5 - Pérennité

<b>Thématique :</b>	<b>Pérennité</b>
<b>Assurer la durabilité des acquis des PCPA</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelles forces endogènes mobiliser : responsabilités des parties prenantes, compétences et capacités des membres, réseaux, plateformes...</li> <li>- Avoir une stratégie de sortie : quelles conditions et modalités ? Quand ? Quels acteurs ? Quelles opportunités et quels défis ?</li> <li>- Penser la pérennité dès le départ : qu'en est-il des outils de suivi et d'évaluation des effets et impact des PCPA ? Qu'en est-il des outils de mesure du changement attendu au niveau de la société civile, des OSC ? Y a-t-il une démarche progressive, apprenante ?</li> </ul>	

<b>Résumé de l'expérience / pratique</b>	
<p>Le PCPA Congo entre dans sa phase d'envol et la question de sa pérennité est donc primordiale. La mise en place du dispositif de suivi-évaluation du PCPA ne s'est faite qu'entre 2014 et 2016, ce qui explique que certains membres ne connaissent pas son existence, et beaucoup ignorent en quoi il consiste concrètement. L'approche de mise en place du dispositif n'était donc pas apprenante, bien que progressive. Face à cela, les membres souhaitent qu'une commission suive celui-ci pour en rendre compte. Nonobstant, des effets concrets du PCPA sont constatés par les membres : la plateforme « dette » est un acteur entendu et sollicité, la plateforme de défense des droits de l'homme est un acquis du PCPA qui va rester ; des protocoles d'accord sont signés avec les ministères (Santé, Affaires sociales, Éducation) ; les OSC participent à l'élaboration des politiques publiques, elles doivent maintenant s'atteler au contrôle et au suivi ; on voit l'émergence d'OSC jeunes et sérieuses grâce au PCPA. L'impact se dessine : « la structuration des OSC s'est faite même si elle n'est pas aboutie, une idée de la société civile s'est créée, elle sait ce qu'elle doit être et faire ».</p> <p>Les membres sont conscients que la pérennisation est une question de volonté, d'affermir leur vision commune. Un groupe restreint de réflexion sur la phase d'envol et la pérennité des acquis du PCPA a été mis en place ponctuellement. Un « responsable des dynamiques et de formation » est en cours de recrutement : sa mission est de renforcer les actions collectives des OSC congolaises et françaises dans cette phase d'envol pour en assurer la durabilité. Il contribue également à la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation. Un « responsable des dynamiques collectives » est également en cours de recrutement. Sa mission est d'accompagner les dynamiques collectives des OSC et de faire une veille sur les politiques publiques concernées pour que les OSC puissent agir de manière pertinente le cas échéant. Les animateurs renforcent également les OSC dans la recherche de financement de leurs projets (certaines, même de petite taille, ont déjà acquis cette capacité auprès de l'Ambassade de France, l'Union Européenne). Membre observateur dans le comité de pilotage, la Délégation de l'Union Européenne au Congo est déjà en appui au PCPA via un partenariat avec le CFSI. Elle est consciente des effets positifs engendrés par le PCPA et estime que l'Union Européenne peut être sensibilisée à cela. Elle est donc encline à faire progresser le partenariat avec le PCPA en vue de la pérennité des acquis.</p>	
<b>Quelles bonnes pratiques sont susceptibles d'être enseignées, partagées et valorisées (ou mauvaises à ne pas reproduire) ?</b>	
<b>Bonnes pratiques (succès)</b>	<b>Mauvaises pratiques (échecs)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un groupe restreint de réflexion sur la phase d'envol et la pérennité des acquis du PCPA a été mis en place. Recrutement d'un animateur local et d'un responsable des dynamiques collectives durant la phase d'envol. Ces derniers visent à faciliter la continuité et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place du dispositif de suivi-évaluation : d'une part, il a été mis en place tardivement, d'autre part, les OSC membres ne se le sont pas appropriées, certains ignorent même son existence ; il n'y a donc pas d'approche apprenante.</li> </ul>

<p>l'autonomisation des activités des OSC impulsées par le PCPA Congo, pour une durabilité des acquis. Mais leurs tâches sont énormes et ambitieuses pour seulement 2 personnes (au regard du nombre de projets, d'OSC, de départements, de thématiques).</p>	
<b>Quelles potentialités à exploiter, partager et valoriser ou quels obstacles, défis à anticiper ?</b>	
Potentialités / Leçons apprises des échecs	Défis à relever
<p><u>Potentiels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi et valorisation des travaux du groupe de travail sur la phase d'envol.</li> <li>- Le renforcement du membership si l'on valorise les bonnes pratiques détectées et les potentiels à développer dans ce domaine.</li> <li>- Faire évoluer les groupes thématiques en plateformes puis en dynamiques locales.</li> <li>- Partenariats financiers : Union Européenne, etc.</li> <li>- Valorisation des forces endogènes : le travailler ensemble et les dynamiques collectives au sein des groupes thématiques, les apports potentiels des OSC du Nord envers celles du Sud, de même l'appui des grandes OSC auprès des plus petites, les responsabilités des OSC selon leurs forces et compétences, la capacité des OSC à avoir de nouveaux partenariats techniques et financiers (ex : Ambassade de France, Union Européenne) acquis grâce aux renforcements obtenus du PCPA.</li> </ul> <p><u>Leçons apprises</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfléchir la stratégie de pérennisation dès la conception (à l'instar de ce qui est demandé à certains membres dans d'autres projets). Un membre d'ajouter : « Penser la pérennité dès le départ revient à penser dès la conception du PCPA : quels types d'actions mener qui vont laisser des traces, des changements positifs et durables sur les populations ? Les PCPA survivent par ces actions ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler au sein d'une OSC n'est pas encore « valorisé » au Congo, cela est lié à la situation précaire des OSC. Il faut promouvoir un vrai statut, des emplois stables, car c'est un cercle vicieux : tant que les ressources humaines sont tributaires des projets, elles ne s'investissent pas, les compétences partent en fin de projet et cela fragilise encore plus les OSC. À l'échelle du PCPA, cela se ressentirait aussi. Dans la phase d'envol, via le PCPA ce défi peut être appréhendé par un plaidoyer et une stratégie de fidélisation et de valorisation des ressources humaines.</li> <li>- La bonne gestion financière de grands programmes.</li> </ul>
<b>Quelle originalité / innovation de l'expérience ?</b>	

## E. RESUME DES RESULTATS DE LA CAPITALISATION

La réunion de travail de capitalisation entre les membres du PCPA Congo a montré que la thématique « membership » est celle qui a le plus suscité d'échanges et de discussions. La centralité de cette thématique a été pointée car sa faiblesse impacte négativement la gouvernance et la pérennité. Les membres ont en effet constaté de manière collective qu'ils ne se connaissent pas entre eux, ce qui empêche une vraie cohésion, une vraie confiance mutuelle, les dynamiques collectives efficaces et la concrétisation d'une vision commune. En ce qui concerne la thématique « prérequis », l'implication des OSC congolaises est forte et les membres soulignent des bonnes pratiques à reconduire et à améliorer. La leçon apprise pour l'avenir est de se préparer à pouvoir répondre aux enjeux de l'instabilité sociopolitique du pays où l'appui du PCPA a été encore timoré, voire absent. Bien que biaisée par un *membership* pas encore solide et un jeu à 4 pas toujours équilibré, la gouvernance est satisfaisante. Le binôme CFSI / FJEC (OSC nord / OSC sud) en coordination du PCPA est une initiative à féliciter et intéressante à reproduire avec des ajustements des rôles et responsabilités de chacun. Les pouvoirs publics congolais ont eu une initiative innovante récemment en se rapprochant de ceux de la Tunisie, dans le but d'échanger et d'améliorer leurs pratiques au sein du PCPA. Les membres souhaitent également une implication et un poids plus importants des membres congolais dans les décisions à l'échelle inter-PCPA, et la présence des diasporas pourrait y contribuer. Même si le dispositif de suivi-évaluation du PCPA Congo n'est pas approprié globalement par les membres dans la pratique, celui-ci a dû donner des résultats concrets car on constate lors de cette phase d'envol beaucoup d'activités et de nouvelles pratiques en vue de renforcer la pérennité des acquis du PCPA Congo. Il en est de même pour la communication : des outils de communication ont été mis en place dès le lancement du PCPA, et devant les résultats mitigés, les actions entreprises dans cette dernière phase tendent à la valorisation des membres, de leurs actions et des acquis du PCPA. Toutes ces pratiques récentes sont à suivre de près pour continuer à nourrir l'exercice collectif de capitalisation entrepris par les participants à la réunion avec beaucoup d'enthousiasme.



## Réunion de travail Pays – Capitalisation transversale des PCPA

### AGENDA

#### Objectifs :

- Tirer des enseignements communs et spécifiques des expériences et pratiques vécues tout au long des PCPA et valoriser ces connaissances et compétences acquises.
- Identifier les conditions et/ou facteurs de réussite (l'environnement favorable) qui permettent aux PCPA de mieux appréhender les enjeux locaux et mondiaux qui ont évolué.
- Préparer les éléments d'un futur discours partagé (pour avoir plus tard un guide des pratiques et de méthodes de conception, de mise en œuvre et de pérennité pour une nouvelle génération des PCPA toujours innovants).

**Durée :** 1 jour

**8h30 :** Accueil des participants - enregistrement

**9h00 :** Ouverture de la réunion de travail : introduction et bienvenue. Présentation des participants.

**9h15 :** Présentation des objectifs de la réunion de travail

**9h30 :** Présentation et appropriation des 5 thématiques de capitalisation

**10h00 :** Partage des pratiques et des expériences

**11h00 :** Pause-café

**11h15 :** Partage des pratiques et des expériences (suite)

**12h30 :** Pause déjeuner

**14h00 :** Analyse des pratiques et des expériences

**16h00 :** Formulation des réponses aux questions de capitalisation, appropriation des éléments du discours partagé

**17h00 :** Clôture de la réunion de travail : Résumé des résultats de la journée et présentation succincte des prochaines étapes du processus de capitalisation